

Insertion

L'accès à l'emploi des bacheliers professionnels

Croissance des effectifs et conjoncture de l'emploi

par Henri Eckert *

Après des premiers résultats très encourageants, les sortants des diverses filières du baccalauréat professionnel ont vu leurs difficultés d'insertion s'accroître. Pour une part, celles-ci s'expliquent par les difficultés générales du marché du travail au début des années quatre-vingt-dix. Mais l'augmentation rapide des effectifs, notamment des filières tertiaires, y a également contribué.

Les premiers titulaires d'un baccalauréat professionnel arrivent sur le marché du travail en juillet 1987. Ils sont alors peu nombreux : un peu plus d'un millier d'individus seulement ont préparé le diplôme au cours des deux années précédentes tandis qu'une part importante d'entre eux décide de poursuivre des études au lieu d'aller directement vers la vie active. Malgré la persistance d'un taux important de maintien en formation parmi les cohortes ultérieures – environ 30 % de l'ensemble des inscrits au diplôme une même année restent dans le système de formation l'année suivante, ce taux variant à la baisse parmi les sortants en 1990 –, les flux de ceux qui se présentent immédiatement sur le marché du travail à l'issue du cursus grossissent rapidement.

Il est vrai que l'offre de formation sur ce segment a connu une croissance soutenue. Celle-ci, après une

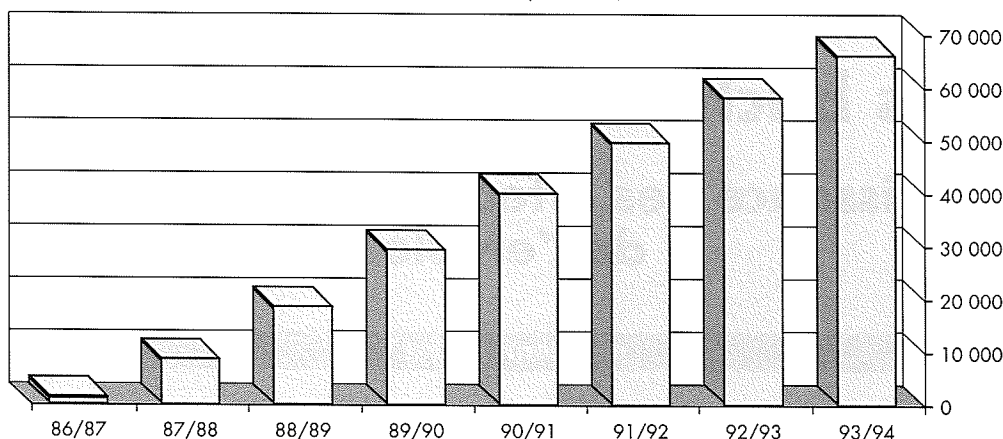
accélération vigoureuse entre la première et la deuxième année, reste vive au cours des années suivantes avant de marquer progressivement le pas ces dernières années (graphique 1). C'est ainsi que les effectifs scolarisés dans les diverses spécialités du baccalauréat professionnel doublent entre 1990 et 1994 alors qu'ils étaient multipliés par quatre entre 1988 et 1990.

Entre ces deux dates, la comparaison des effectifs de sortants des diverses filières, potentiellement disponibles sur le marché du travail, révèle une progression similaire : si l'on peut évaluer à environ 5 600 le nombre d'individus qui quittent le système de formation professionnelle en 1988 après avoir préparé un baccalauréat professionnel, ils sont en effet un peu plus de quatre fois plus nombreux deux années plus tard (les effectifs sont multipliés par 4,17), soit 23 500 individus environ (tableau 1). Au relatif tassement du taux de poursuites d'études correspond ainsi une légère progression du taux d'accès au marché du travail tandis que les effectifs concernés croissent rapidement.

Quelles en sont les conséquences sur l'insertion professionnelle des sortants de baccalauréat professionnel ?

* **Henri Eckert** travaille au Département des Entrées dans la vie active (DEVA) du Céreq. Sociologue, il a notamment publié : « *L'orientation professionnelle en Allemagne et en France, utopie et réalité* » aux éditions L'Harmattan, Paris, 1993 et « *Du baccalauréat professionnel au contrat à durée indéterminée. Conjoncture économique et variables individuelles* », avec Jean-Marie Legoff, in *Formation Emploi* n° 48, octobre-décembre 1994.

Graphique 1
Évolution des effectifs scolarisés en deuxième année de baccalauréat professionnel
 (France métropolitaine)



Source : DEP.

Tableau 1
Sortants directs sur le marché du travail
 (effectifs et coefficient d'accroissement)

Sortants vers le marché du travail	Bac pro 1988			Bac pro 1990			Rapport 1990/1988		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Spécialités secondaires	2 457	186	2 643	7 754	668	8 422	3,16	3,59	3,19
Spécialités tertiaires	931	2 086	3 017	4 529	10 626	15 155	4,86	5,09	5,02
Total	3 388	2 272	5 660	12 283	11 294	23 577	3,63	4,97	4,17

Source : Céreq-Oneva.

Cette question révèle toute son acuité dès lors que l'on prend en compte les évolutions de la conjoncture économique. La forte croissance des effectifs issus d'un baccalauréat professionnel entrant sur le marché du travail aurait pu bénéficier d'une évolution favorable de la conjoncture économique ; elle se heurte en fait à un renversement de tendance en 1990. Alors que les sortants des premières cohortes, entrés dans la vie active entre 1987 et 1989, profitent d'une reprise économique vigoureuse, les sortants des cohortes ultérieures pâtissent d'une situation économique déprimée. Quelles en sont les conséquences sur leur insertion professionnelle ?

Nous nous appuyerons sur les données recueillies à l'occasion des deux enquêtes effectuées par le Céreq auprès d'individus inscrits à l'examen du baccalauréat professionnel en 1988 et 1990, arrivés ces deux années-là sur le marché du travail et confrontés, par conséquent, à des conjonctures économiques radica-

lement différentes. Nous examinerons plus particulièrement l'évolution des effectifs d'individus selon leur situation vis-à-vis de l'emploi au cours d'une période de vingt-huit mois après la fin de la formation. Nous distinguerons pour cela les individus en emploi de ceux qui en recherchent un et les emplois eux-mêmes en fonction de leur durée contractuelle. Nous chercherons plus particulièrement à décrire l'évolution de ces différents « stocks » pour chacune des deux cohortes avant de comparer ces évolutions entre elles. **Il s'agira donc de déterminer les écarts ou les ressemblances entre les destinées professionnelles d'individus issus des deux cohortes, confrontés à des situations différentes en ce qu'ils arrivent plus nombreux sur le marché du travail dans des conjonctures économiques différentes.** Le recours à certaines variables caractéristiques de l'état civil des individus – sexe et âge – ou de la spécialité du baccalauréat professionnel qu'ils ont préparé devraient

nous permettre de mieux distinguer les effets spécifiques sur l'insertion dans l'emploi de la conjoncture économique et du développement rapide de ce nouveau diplôme.

L'enquête

L'enquête menée en octobre 1990 auprès des inscrits au baccalauréat professionnel en 1988 a permis d'interroger la totalité de la population concernée, soit un peu plus de 8 000 personnes. Du fait de l'accroissement important du nombre des inscrits entre 1988 et 1990, l'enquête menée en novembre 1992 auprès des inscrits au baccalauréat professionnel en 1990 a porté sur un échantillon ; un peu plus de 12 000 individus ont été interrogés sur environ 33 000 (alors que les sortants des spécialités à faibles effectifs étaient interrogés de manière exhaustive, seule une fraction des inscrits était interrogée pour les spécialités dont les effectifs sont importants). Les deux enquêtes, réalisées dans le cadre de l'Observatoire national des entrées dans la vie active (Oneva), ont été effectuées par voie postale. D'une enquête à l'autre on enregistre un léger tassement du nombre total de réponses : alors que le taux net de réponse s'élevait à 59 % pour l'enquête de 1990, il dépasse à peine 53 % pour l'enquête de 1992.

Notre propos n'est donc pas de rendre compte en général de l'accès – ou du non-accès – à l'emploi de jeunes issus des diverses spécialités du baccalauréat professionnel, mais plus modestement de cerner au plus près l'effet combiné de la conjoncture économique et de l'offre de formés sur le marché du travail. Dans le but d'essayer, autant que possible, de démêler les effets propres à chacun des deux facteurs. En ce sens notre travail pourra constituer une contribution à une meilleure compréhension du processus global d'insertion professionnelle des jeunes et de leurs difficultés d'accès à l'emploi, envisagée d'un point de vue strictement macro-sociologique. Nous commencerons toutefois par une description des évolutions, tant qualitatives que quantitatives, de la population des bacheliers professionnels, avant de donner des indications plus précises sur les tendances du marché du travail au cours de la période considérée ; c'est alors seulement que nous pourrons entreprendre l'analyse comparée du processus d'insertion professionnelle.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE L'OFFRE DE FORMATION

La multiplication par quatre des effectifs inscrits à l'examen du baccalauréat professionnel entre 1988 et 1990 s'accompagne d'un bouleversement de la structure interne des deux cohortes. Huit spécialités nouvelles se sont ajoutées aux douze spécialités existantes, tandis que les effectifs de celles-ci évoluaient de manière fortement contrastée (tableau 2, p. 72).

Les nouvelles spécialités ne représentent qu'à peine 8 % de l'effectif de la cohorte 1990 et ne contribuent que modestement au développement de la filière. La vigueur de la croissance globale de l'offre de formation sur le segment du baccalauréat professionnel s'explique pour l'essentiel par le développement plus rapide de quelques spécialités de formation, dont les effectifs enregistrent une véritable explosion. C'est le cas notamment, dans le secteur tertiaire, de la spécialité « bureautique » : les effectifs dans les deux options proposées – « secrétariat » et « comptabilité » – sont multipliés par plus de cinq pour la première, par près de six pour la seconde alors que leur part relative passe du tiers des individus préparant un baccalauréat professionnel en 1988 à la moitié pratiquement deux ans plus tard¹. Ce développement plus rapide résulte toutefois d'un ajustement interne du système public de formation, qui tend à offrir aux jeunes issus des BEP de la filière bureautique les mêmes chances de poursuite d'études vers un baccalauréat professionnel qu'aux jeunes issus des filières industrielles (tableau 3) et d'une croissance encore plus rapide de l'offre du secteur privé. Celle-ci est multipliée par sept entre 1986/87 et 1988/89 alors que les effectifs formés dans les établissements privés (environ 6000 individus en 1988/89) tendent à se rapprocher de ceux formés dans les établissements publics (environ 9000 individus cette année-là).

Le taux de croissance des effectifs dans le secteur de la vente reste par contre sensiblement inférieur au taux global, alors que le nouveau baccalauréat professionnel de la restauration créé en 1987 connaît une évolution rapide. Une seule spécialité du secteur industriel enregistre une progression de ses effectifs comparable à la croissance globale : il s'agit de la spécialité « équipements et installations électriques » dont les effectifs sont multipliés par quatre précisément. Toutes les autres connaissent des évolutions plus lentes que l'ensemble de la filière et la diversification des spécialités propo-

¹ La structure des cohortes ultérieures a bien entendu continué d'évoluer sous l'effet conjoint de la création de nouvelles filières et de l'évolution plus ou moins rapide des effectifs des filières existantes. Après un développement fulgurant au cours des premières années, la croissance de la spécialité « bureautique » s'est ralentie et sa part dans l'ensemble des baccalauréats professionnels tend depuis à se réduire.

Tableau 2
Effectifs des spécialités en 1988 et 1990

Spécialités	Bac pro 1988		Bac pro 1990	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Travaux publics	\	\	112	0,34
Maintenance et gestion en climatique	\	\	252	0,76
Construction et réparation en carrosserie	110	1,32	176	0,53
Maintenance des systèmes mécaniques automatisés	1 511	18,11	3 558	10,71
Productique-mécanique	524	6,28	1 836	5,53
Outillages de mise en forme des métaux	\	\	124	0,37
Equipements et installations électriques	676	8,10	2 726	8,20
Maintenance de l'audiovisuel électronique	568	6,81	688	2,07
Maintenance : réseaux bureautiques et télématiques	151	1,81	570	1,72
Industries chimiques et de procédés	\	\	169	0,51
Plastiques et composites	\	\	134	0,40
Bio-industries de transformation	\	\	96	0,29
Productique matériaux souples	198	2,37	738	2,22
Productique-bois	\	\	279	0,84
Bâtiment : étude de prix, organisation et gestion des travaux	312	3,74	889	2,68
Bureautique, option A : gestion administrative et secrétariat	1 312	15,72	6 867	20,67
Bureautique, option B : comptabilité et gestion administrative	1 469	17,60	8 742	26,31
Vente-représentation	1 378	16,51	3 216	9,68
Exploitation des transports	136	1,63	581	1,75
Restauration	\	\	1 477	4,44
Total	8 345	100	33 230	100

Source : Céreq-Oneva.

sées dans le secteur industriel ne permet donc pas de maintenir en 1990 le rapport entre spécialités industrielles et spécialités tertiaires tel qu'il était en 1988.

Le développement plus rapide entre 1988 et 1990 de certaines spécialités tertiaires provoque donc une tertiarisation de la cohorte de 1990 : alors qu'en 1988 un peu plus de la moitié seulement des inscrits à l'examen du baccalauréat professionnel était issue des spécialités tertiaires (55,2 %), c'est le cas de près des deux tiers en 1990 (65,5 %) ². Cette tertiarisa-

² Il va de soi que la première phrase de la note 1 vaut également dans ce cas et pour toute la suite du paragraphe.

tion de l'offre de formation entraîne une forte féminisation de la cohorte de 1990 ³. Les (dés) équilibres entre jeunes gens et jeunes femmes au sein de chacun des deux grands groupes de spécialités ne variant guère entre 1988 et 1990, la féminisation résulte donc de la seule tertiarisation de l'offre de formation. Tandis qu'en 1988 à peine quatre inscrits à

³ Il s'agit bien ici d'un processus de tertiarisation et de féminisation de l'offre de formation sur le segment du baccalauréat professionnel entre 1986-88 et 1988-90 et, par suite, de la population issue de cette filière en 1988 et en 1990 qui se dirige immédiatement vers le marché du travail. Cette évolution locale sur le très court terme n'est pas immédiatement dépendante de la tendance à la tertiarisation et la féminisation de la population active dans son ensemble, telle que l'a décrite par exemple B. Gazier (1993).

Tableau 3
Poursuite d'études après BEP vers le bac pro.

	Effectifs* scolarisés en 2 ^e année de BEP (1)	Effectifs* scolarisés en 1 ^{ère} année de bac pro. (2)	Taux de poursuite de BEP vers bac pro.
Année scolaire	1985/1986	1986/1987	(2)/(1) en %
Spécialités industrielles	51 268	3 329	6,49
Toutes spécialités tertiaires	81 418	3 649	4,48
Spécialités de la bureautique**	59 126	2 226	3,76
Total (industriel + tertiaire)	132 686	6 978	5,26
Année scolaire	1987/1988	1988/1989	(2)/(1) en %
Spécialités industrielles	58 728	9 358	15,93
Toutes spécialités tertiaires	84 444	12 674	15,01
Spécialités de la bureautique**	60 948	8 975	14,73
Total (industriel + tertiaire)	143 172	22 032	15,39

* Enseignement public uniquement.

** Spécialités des groupes 29, 30 et 31.

Source : DEP.

l'examen sur dix étaient des jeunes femmes (38,9 %), elles constituent près de la moitié de l'effectif en 1990 (46,0 %). Il convient toutefois de tenir compte, dans l'évaluation de la structure de la population qui entre directement sur le marché du travail, de cet autre fait : les sortants des spécialités tertiaires – notamment les hommes – restent plus fréquemment dans le système de formation après le baccalauréat professionnel que les sortants des spécialités industrielles. Tertiarisation et féminisation de la population qui entre directement dans la vie active ne s'en vérifient pas moins : environ la moitié des individus issus de la cohorte 1990 qui se présentent sur le marché du travail après le baccalauréat sont des femmes (47,9 %) contre quatre sur dix deux ans plus tôt (40,1 %) tandis que les sortants des spécialités tertiaires approchent là aussi les deux tiers (64,3 %) contre un peu plus de la moitié (53,3 %) en 1988. Tout au plus peut-on remarquer, en 1990 comme en 1988, que la part des individus issus des filières tertiaires au sein de la population qui se dirige directement vers le marché du travail est un peu plus faible que dans la population des inscrits au baccalauréat professionnel ; la part des jeunes femmes y est, par contre, un peu plus forte.

La cohorte 1990 est encore caractérisée, en comparaison avec celle de 1988, par son relatif « vieillissement ». De l'une à l'autre, la proportion de ceux qui ont entre 18 et 20 ans au moment du baccalauréat diminue de manière notable, à tel point que

cette classe d'âge devient minoritaire. Alors qu'elle représentait près de six individus sur dix en 1988 (57 %) elle constitue moins de la moitié de la population totale deux ans plus tard (47 %). Son effectif croît moins vite que l'ensemble de la population, à l'inverse des plus âgés qui voient leurs effectifs augmenter plus vite. Ce phénomène est significatif surtout pour les quatre classes d'âge les plus représentées, les « 19 et 20 ans » d'une part, les « 21 et 22 ans » d'autre part. Il se produit pareillement à l'intérieur des deux grands groupes de spécialités, industrielles ou tertiaires. Pour comprendre cette évolution il faut en revenir à la croissance globale des effectifs qui préparent un baccalauréat professionnel entre 1988 et 1990.

Celle-ci intervient alors que le vivier dans lequel les élèves de baccalauréat professionnel sont recrutés ne s'élargit guère. Il en résulte une moindre sélection des postulants (tableau 3) : tandis que ceux qui préparaient un baccalauréat professionnel en 1986/88 ne représentaient que 5 % environ de l'effectif inscrit en deuxième année de BEP ou de CAP en deux ans l'année précédente (1985-86), ils sont, en 1988-90, plus de 15 % de l'effectif correspondant (1987-88). Petit à petit la structure de la population des élèves de baccalauréat professionnel se rapproche de celle des élèves qui ont préparé un BEP ou un CAP, en particulier du point de vue des âges des individus. C'est à ce « vieillissement » qu'il convient d'imputer le léger tassement des taux de poursuite d'études et, par voie de conséquence, l'augmentation du taux d'entrée directe

dans la vie active : un peu plus de sept sortants de baccalauréat professionnel sur dix (71,0 %) vont directement sur le marché du travail en 1990, contre un peu moins de sept (67,8 %) deux ans plus tôt.

DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Après une longue période de stagnation qui s'étend de 1980 à 1986, la croissance de la production industrielle reprend⁴. Dès le deuxième trimestre de 1987 et jusqu'au milieu de 1989 elle connaît une vigueur inattendue ; puis elle s'essouffle au cours de l'année 1990. S'ouvre alors une nouvelle période de stagnation, marquée par des fluctuations de l'activité économique, brèves et de faible intensité. La croissance est interrompue : elle marque un nouveau palier jusqu'au début de 1994. Du point de vue plus strict de l'emploi, la période 1987-90 constitue une période faste : pas moins de 700 000 emplois sont créés en trois ans et le chômage, qui augmentait régulièrement depuis la récession de 1975, enregistre pour la première fois une baisse sensible. Alors qu'il dépassait 10 % de la population active au début de 1987, il recule rapidement pour passer en dessous de 9 % à l'automne 1990. Mais il reprend sa progression à partir de cette date et dépasse de nouveau le seuil des 10 % en 1992.

Le même mouvement caractérise les taux de chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans : la baisse est amorcée dès 1988 mais les taux s'orientent de nouveau à la hausse dès l'automne 1990. Outre la valeur élevée de ces taux, c'est la disparité entre jeunes gens et jeunes filles qui frappe le plus (tableau 4). Les sortants de 1988 et 1990 rencontrent donc des situations, sur le plan de l'emploi, radicalement différentes.

Tableau 4
Taux de chômage des 15-24 ans
(moyennes annuelles, chômage BIT)

	1988	1989	1990	1991	1992
Hommes	15,2	13,5	12,8	14,3	15,9
Femmes	24,5	22,5	21,1	22,4	23,8
Ensemble	19,4	17,5	16,5	17,9	19,5

Source : Insee.

4 Les données présentées au cours de ce paragraphe sont, pour l'essentiel, extraites du chapitre « Emploi, chômage, production et prix » de « L'état de la France » (1993) et de « Marché du travail, séries longues » in : « Insee-résultats », série « Emploi-revenus » (1994).

Au cours des deux premières années de présence sur le marché du travail des sortants de baccalauréat professionnel en 1988, les taux de chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans baissent tandis que le rythme de création d'emplois est soutenu ; au cours des deux premières années de présence sur le marché du travail des sortants de baccalauréat professionnel en 1990, au contraire, les taux de chômage remontent vivement tandis que les créations d'emploi s'épuisent.

Ce « retournement brutal » (Dumartin, Guillemot et Marchand ; 1993) de la conjoncture économique – outre ses répercussions sur l'emploi en général – n'affecte pas l'emploi sur contrat à durée indéterminée et l'emploi sur autre type de contrat au même moment : un décalage apparaît dans les effets sur l'un et l'autre. Les recrutements sur contrat à durée déterminée sont les premiers atteints, dès 1990 : ils reculent rapidement, tandis que les recrutements sur contrat à durée indéterminée se maintiennent pendant un certain temps encore avant de fléchir à leur tour. L'emploi précaire joue en fait, lorsque la conjoncture économique s'inverse, « un rôle d'amortisseur »⁵. Lorsque celle-ci s'améliore en 1987, les entreprises recommencent à recruter en tirant bénéfice des mesures d'aide conjoncturelle à l'emploi (emplois aidés) ou sur la base de contrats à durée déterminée.

Pendant toute cette période de redémarrage progressif de l'activité, les embauches sur contrat à durée indéterminée progressent peu ; elles ne prennent le relais des embauches sur autres contrats qu'à partir du moment où les entreprises ont retrouvé la confiance dans la croissance et éprouvent le besoin de stabiliser leur main-d'œuvre. Ce mouvement de stabilisation se poursuit tandis que la conjoncture économique manifeste les premiers signes de ralentissement : l'embauche sur contrat à durée indéterminée se maintient tandis que les recrutements sur autres contrats s'effondrent déjà. C'est bien ce qui se passe au début de la période de stagnation ouverte par l'inversion de tendance de 1990. Mais les recrutements sur contrat stable ne se maintiennent que quelques mois et fléchissent dès le courant de l'année suivante.

Pour les sortants de baccalauréat professionnel en 1990, la situation sur le marché du travail continue ainsi de favoriser l'insertion rapide dans l'emploi stable pendant quelques mois tandis que se dégradent les conditions d'insertion dans l'emploi précaire ; les sortants en 1988 ont, par contre, rencontré des situations plus favorables à l'insertion dans

5 Voir Guillemot D. in « Marché du travail : embellie jusqu'en 1990, rechute au-delà », « La société française », Données sociales, édition 1993, Insee, 1993, pp 130 à 137. Les commentaires contenus dans ce paragraphe sont largement inspirés de cet article.

l'emploi stable, directe ou après passage par un emploi précaire, tout au long des deux années après leur sortie de formation.

D'importantes différences apparaissent également d'un secteur d'activité à l'autre. Avec la mise en place des nouvelles modalités d'organisation de la production en flux tendu, l'industrie est devenue très vulnérable aux aléas de la conjoncture économique, les industries de biens de consommation en particulier, tandis que le secteur tertiaire y est traditionnellement moins sensible. Alors que ce dernier secteur crée l'essentiel des nouveaux emplois, l'industrie en perd tout au long de la période 1987-92, à l'exception notable de l'année 1989. Derrière ce solde négatif se cachent toutefois des modes de renouvellement de la main-d'œuvre qui privilégient le recrutement de personnels plus qualifiés, un mouvement similaire se produisant dans le secteur tertiaire. Mais l'augmentation de l'emploi tertiaire peut aussi dissimuler un recours plus fréquent à l'emploi sur contrat précaire : c'est ainsi que la croissance des effectifs du secteur tertiaire non-marchand en 1991 et 1992 est liée pour l'essentiel au développement rapide des contrats emploi-solidarité. Cette évolution est largement tributaire des politiques d'aide à l'emploi dans une situation de tension sur le marché du travail ; elle est aussi l'effet des spécificités du secteur tertiaire non-marchand.

Ces tendances diverses exercent une influence sur l'insertion professionnelle des individus issus du baccalauréat professionnel. Si la volonté de renouveler une main-d'œuvre âgée insuffisamment qualifiée par une main-d'œuvre jeune et mieux formée joue

d'autant plus nettement que le baccalauréat professionnel devait répondre précisément à une exigence d'élévation globale du niveau de qualification de la main-d'œuvre ouvrière ou employée (Eckert et Hillau, 1993) les autres tendances sont plus nettement dépendantes de la conjoncture économique.

ANALYSE DE L'INSERTION : LE DISPOSITIF DE COMPARAISON ■

La comparaison porte sur le processus d'insertion dans l'emploi de deux cohortes d'individus arrivés sur le marché du travail à l'issue du baccalauréat professionnel à deux ans d'intervalle, observées au cours de deux périodes consécutives de vingt-huit mois chacune : les sortants en 1988, observés entre juillet 1988 et octobre 1990, les sortants en 1990, observés entre juillet 1990 et octobre 1992. Elle s'appuie sur l'évolution de trois « stocks »⁶ différents, mesurés pour chaque cohorte à sept dates successives, numérotées de 1 à 7 (encadré : « Position des bacheliers professionnels à l'égard de l'emploi »).

Le premier stock est constitué par les individus en recherche d'emploi : il est symbolisé par les lettres RE, suivies de l'année de sortie de la cohorte entre

⁶ Il y a toujours quelque de choquant à parler de « stock » lorsqu'il s'agit de personnes ; c'est pourquoi nous avons pris, dans un premier temps, la précaution d'entourer le mot de guillemets. Dans la suite de l'exposé, pour ne pas alourdir inutilement le texte, nous ferons toutefois l'économie de ces guillemets.

Position des bacheliers professionnels à l'égard de l'emploi

Les différents stocks pris en compte (RE – pour « recherche d'emploi », ES – pour « emploi sur contrat à durée indéterminée » et EP – pour emploi sur autre type de contrat, éventuellement EE – pour « en

emploi ») sont évalués, pour chaque cohorte, à sept dates différentes, précisées dans le tableau ci-dessous. Ces dates mesurent en fait la durée écoulée depuis la sortie de formation (dernière ligne du tableau A).

Tableau A

Dates-repères	1	2	3	4	5	6	7
Bac pro 88	10/88	02/89	06/89	10/89	02/90	06/90	10/90
Bac pro 90	10/90	02/91	06/91	10/91	02/92	06/92	10/92
Durée écoulée	4 mois	8 mois	12 mois	16 mois	20 mois	24 mois	28 mois

Source : Céreq-Oneva.

Les valeurs de ces stocks – selon la cohorte et la date à laquelle ils sont mesurés – sont présentées dans le tableau suivant (tableau B). Le stock RE

(88) *1, par exemple, regroupe 869 individus ; la dernière colonne du tableau rappelle l'effectif global de chaque cohorte.

Tableau B

Type de stock	Dates-repères							Effectifs de référence
	1	2	3	4	5	6	7	
RE (88)	869	429	297	500	436	382	554	5 660
RE (90)	4 661	3 104	2 039	2 735	2 696	2 234	3 905	23 577
ES (88)	1 012	1 353	1 590	2 011	2 620	3 005	3 255	5 660
ES (90)	5 540	6 779	7 622	8 497	9 841	10 591	11 487	23 577
EP (88)	1 965	1 802	1 577	1 371	1 352	1 321	1 163	5 660
EP (90)	6 874	6 297	5 703	5 397	5 213	6 076	5 096	23 577

Source : Céreq-Oneva.

L'évolution de ces stocks aux différentes dates-repères permet de décrire sommairement l'insertion professionnelle de chacune des deux cohortes et d'esquisser une première comparaison entre

elles. Pour faciliter celle-ci, les stocks sont ici exprimés en pourcentage de la population totale de chaque cohorte (colonne « effectif de référence » du tableau précédent).

parenthèses et de l'indication de la date à laquelle il est mesuré (exemple : RE (88)). Lorsqu'on compare l'évolution de ce stock pour chaque cohorte prise dans son ensemble, il fluctue approximativement de la même manière de l'une à l'autre. Lorsqu'il est exprimé en pourcentage de la population totale de chacune d'elle, un écart important apparaît de l'une à l'autre, au détriment des sortants en 1990.

Le second stock est constitué par les individus en emploi sur contrat à durée indéterminée : désigné de la même manière que le précédent, il est symbolisé par les lettres ES, ce type d'emploi étant généralement considéré comme potentiellement stable. Ce stock est croissant tout au long de la période d'observation mais le niveau de départ (état du stock à la date 1) et le rythme de croissance varient d'une cohorte à l'autre.

Le troisième stock est constitué par les individus en emploi qui ne bénéficient pas d'un contrat à durée indéterminée. Il est symbolisé par les lettres EP puisque ce type d'emploi est généralement considéré comme précaire, parce que limité a priori dans sa durée. Ce stock est globalement décroissant au cours

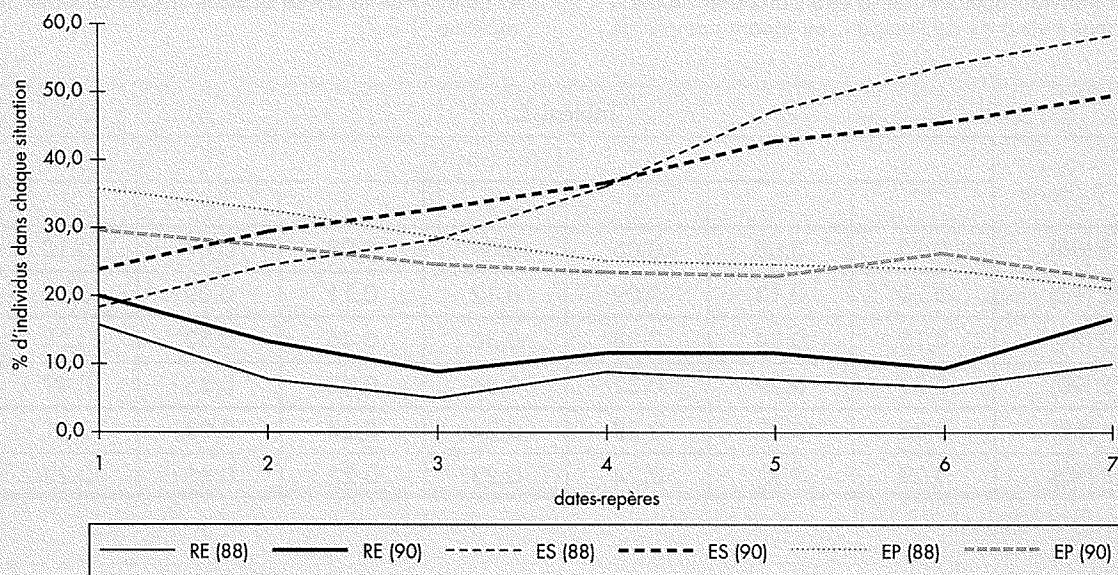
de la période d'observation mais, comme pour le stock précédent, les niveaux de départ et les rythmes de décroissance varient d'une cohorte à l'autre. Un quatrième stock peut être formé par l'addition des stocks d'individus en emploi précaire ou stable : il est symbolisé par les lettres EE.

A partir de chacun des stocks ainsi déterminés peut être calculée la probabilité, pour un individu quelconque, de se retrouver dans la situation envisagée : il suffit pour cela de rapporter l'effectif du stock considéré à l'effectif de référence, en l'occurrence l'effectif de la cohorte concernée (encadré p. 78). Il devient dès lors possible de comparer les probabilités rencontrées par les individus de l'une et l'autre cohorte, d'être dans l'une quelconque des situations retenues vis à vis de l'emploi, selon la durée écoulée depuis la sortie de formation.

Là encore, il suffit de rapporter la probabilité pour un individu quelconque de la cohorte de 1990 d'être dans une situation donnée à une date donnée à la même probabilité pour un individu de la cohorte de 1988. Le coefficient obtenu indique par quelle grandeur cette probabilité est multipliée d'une cohorte à

Insertion dans la vie active des sortants directs de baccalauréat professionnel en 1988 et 1990

(Proportions d'individus dans les diverses situations envisagées)



Source : Céreq-Oneva.
NB : La signification des sigles est indiquée dans l'encadré p. 75.

l'autre. Lorsqu'il est égal à 1, la probabilité reste la même ; lorsqu'il est inférieur à 1, cette probabilité diminue ; elle augmente lorsqu'il est supérieur à 1. Si le processus d'insertion s'était déroulé de la même manière pour les deux cohortes, tous les coefficients seraient égaux à 1, ou pour le moins très voisins de 1. Or il s'avère que les coefficients calculés en fonction des situations envisagées et des dates retenues s'écartent sensiblement de la valeur 1. Lorsqu'on compare le devenir de chacune des deux cohortes prise dans son ensemble, on retrouve les grandes tendances que nous avons décrites dans l'analyse précédente. Les individus sortis de formation en 1990 ont plus de chance que leurs prédécesseurs d'obtenir un emploi sur contrat à durée indéterminée en début de période alors qu'ils ont moins de chance d'occuper ce type d'emploi en fin de période. Ils ont, par contre, moins de chance d'occuper, toujours en début de période, un emploi sur autre type de contrat que les sortants de 1988 alors que ces chances sont comparables en fin de période. Enfin : ils ont, tout au long de la période, plus de chance d'être en recherche d'emploi lorsqu'ils sont sortis de formation en 1990. **Globalement, l'accès à l'emploi des individus à l'issue du dispositif de formation est soumise aux aléas du marché du travail, au**

même titre que les autres mouvements de main-d'œuvre. Mais qu'en est-il lorsqu'on introduit des distinctions entre individus, selon leurs caractéristiques d'état civil ou de spécialité de formation ?

Nous avons vu que la cohorte sortie de formation en 1990 se distinguait de celle sortie de formation en 1988 non seulement par l'accroissement global de ses effectifs, mais encore par la tertiarisation, la féminisation et le vieillissement de sa population. L'hypothèse d'un effet spécifique de ces évolutions sur le processus d'insertion professionnelle des individus pouvait donc être légitimement avancée⁷. En d'autres termes : il était possible de **postuler une incidence de l'offre de formés, de sa dynamique propre, sur le déroulement du processus d'insertion professionnelle.** C'est cette hypothèse que nous avons tenté de vérifier. Dans ce but nous avons calculé les mêmes coefficients que ceux que nous avons présentés à l'alinéa précédent, cette fois

⁷ M. Vernières fait remarquer (1993) que si les premiers sortants de la filière du baccalauréat professionnel s'insèrent de manière « rapide et efficace », il n'en reste pas moins qu'ils sont peu nombreux. La question de l'effet sur l'insertion professionnelle de la « montée en puissance » du diplôme était donc d'emblée sous-jacente aux premiers constats.

Probabilités individuelles des situations d'emploi

Le tableau suivant présente les probabilités, pour un individu quelconque, d'être dans une situation donnée vis-à-vis de l'emploi, en tenant compte de

la cohorte à laquelle il appartient (88 et 90) et de la date ou de la durée écoulée depuis la sortie de diplôme (1 à 7) :

Tableau C

Type de stock	Dates-repères						
	1	2	3	4	5	6	7
RE (88)	0,15	0,08	0,05	0,09	0,08	0,07	0,10
RE (90)	0,20	0,13	0,09	0,12	0,11	0,09	0,17
ES (88)	0,18	0,24	0,28	0,36	0,46	0,53	0,58
ES (90)	0,23	0,29	0,32	0,36	0,42	0,45	0,49
EP (88)	0,35	0,32	0,28	0,24	0,24	0,23	0,21
EP (90)	0,29	0,27	0,24	0,23	0,22	0,26	0,22

Source : Céreq-Oneva.

Ces probabilités varient sensiblement d'une cohorte à l'autre : le tableau suivant indique les coefficients de variation lorsqu'on rapporte systématiquement les probabilités enregistrées pour la cohorte de 1990 à

celles mesurées pour la cohorte de 1988. Le coefficient est simplement désigné par référence au stock à partir duquel il est calculé et la date (ou durée écoulée depuis la sortie de formation) prise en compte.

Tableau D

Type de stock	Dates-repères						
	1	2	3	4	5	6	7
RE	1,29	1,74	1,65	1,31	1,48	1,40	1,69
ES	1,31	1,20	1,15	1,01	0,90	0,85	0,85
EP	0,84	0,84	0,87	0,95	0,93	1,10	1,05

Source : Céreq-Oneva.

NB : La signification des sigles est indiquée dans l'encadré p. 75.

On remarque ainsi que la probabilité d'être à la recherche d'un emploi à la date 2 (soit 8 mois après la sortie de formation) est multipliée par 1,74 entre les cohortes sorties de formation en 1988 et 1990 ($RE \cdot 2 = 1,74$). La probabilité d'occuper un emploi stable en fin de période est, par contre, multipliée par 0,85 ($ES \cdot 7 = 0,85$). La probabilité d'occuper un emploi précaire est, quant à elle, légèrement supérieure en fin de période pour les sortants en 1990 ($EP \cdot 7 = 1,05$). Dans la suite de l'analyse nous avons, pour des raisons de commodité,

utilisé le logarithme de ces coefficients, multiplié par 100. Les coefficients bruts présentent en effet un inconvénient : lorsqu'une probabilité est multipliée par 2, l'écart à 1 est de 1 ; lorsqu'une probabilité est divisée par 2, l'écart à 1 est de 0,5. Le logarithme pallie ce défaut puisque $\text{Log } 1 = 0$ et que $\text{Log } 0,5 = -0,301$ tandis que $\text{Log } 2 = 0,301$; sur l'ensemble de la distribution, les écarts sont approximativement symétriques. En multipliant en outre chaque valeur par 100 on obtient, à la place du tableau précédent, le tableau suivant :

Tableau E

Type de stock	Dates-repères						
	1	2	3	4	5	6	7
RE	11	24	22	12	17	15	23
ES	12	8	6	1	-4	-7	-7
EP	-8	-8	-6	-2	-3	4	2

Source : Céreq-Oneva.

L'analyse factorielle que nous avons effectuée porte sur des valeurs établies de cette manière.

pour différentes sous-populations à l'intérieur de chacune des deux cohortes. Ces sous-populations ont précisément été déterminées sur la base du sexe et de l'âge des individus, ou encore de la spécialité du diplôme qu'ils ont préparé. Nous avons, dans cette dernière perspective, constitué d'abord deux groupes selon que la spécialité du diplôme relève des activités secondaires ou tertiaires et, dans une étape ultérieure, distingué les spécialités afin de pouvoir comparer le devenir des individus issus de spécialités qui existaient déjà en 1988. Les données ainsi élaborées ont été recueillies dans un tableau construit de la manière suivante : nous avons couplé le critère de définition de la population avec la durée écoulée depuis la sortie de formation et croisé cette variable mixte avec les coefficients qui multiplient les probabilités d'être dans chacune des situations envisagées vis à vis de l'emploi (encadré p. 80).

Sur la base de ce tableau nous avons effectué une analyse factorielle dite « en composantes principales ». Elle nous a permis d'analyser les écarts enregistrés dans les variations des probabilités définies précédemment (ou dans les variations des stocks à partir desquels elles sont calculées), en vue de démêler les effets divers de la conjoncture économique et de la dynamique propre de l'offre de formation sur les conditions d'insertion professionnelle des individus arrivés sur le marché du travail avec un baccalauréat professionnel en 1988 et 1990.

ANALYSE COMPARÉE DE L'INSERTION : TENDANCES GÉNÉRALES

Trois axes rendent compte de la totalité de la variance du tableau principal. Le troisième axe ne restituant

qu'une part marginale de celle-ci (moins de 9 %), les deux premiers suffisent donc à rendre compte correctement des écarts observés.

Le premier axe – l'axe horizontal de nos graphiques (48,9 % de l'inertie totale) – est défini par la variabilité du coefficient multiplicateur des probabilités d'être en emploi sur contrat à durée indéterminée (coef. ES) d'une cohorte à l'autre. Sur cet axe, la variabilité des probabilités d'occuper un emploi stable (ou la fluctuation des effectifs en emploi stable) entre 1990-92 et 1988-90 s'oppose globalement à la variabilité des probabilités d'occuper un emploi précaire ou d'être en situation de recherche d'emploi (ou encore à la fluctuation des effectifs en emploi précaire et en recherche d'emploi) d'une période à l'autre. Plus un point est situé à gauche sur cet axe, plus élevé est le coefficient multiplicateur des probabilités d'occuper un emploi stable en 1990-92 par rapport à 1988-90 : dans ce cas, l'accès à l'emploi stable a été plus favorable aux sortants en 1990 qu'aux sortants deux années plus tôt. Plus un point est situé à droite sur cet axe, moins élevé est le coefficient multiplicateur des probabilités d'occuper un emploi stable et plus élevés sont les coefficients multiplicateurs des probabilités d'occuper un emploi précaire ou d'être en situation de recherche d'emploi. Dans ce cas, l'accès à l'emploi stable a été défavorable aux sortants en 1990 par rapport aux sortants en 1988, tandis que les premiers sont aussi plus fréquemment en emploi précaire, voire à la recherche d'un emploi.

Le deuxième axe – l'axe vertical sur nos graphiques (42,1 % de l'inertie totale) – est défini simultanément par les coefficients multiplicateurs des probabilités d'accès à l'emploi précaire (coef. EP) et les coefficients multiplicateurs des probabilités d'entrée dans une période de recherche d'emploi

Construction des tableaux de l'analyse factorielle

Le tableau sur lequel porte notre analyse factorielle (tableau dit « individus x variables quantitatives ») a été construit de la manière suivante : les individus sont les représentants des différents groupes ou sous-groupes constitués sur la base des caractéristiques d'état civil ou de spécialité de formation, distingués en fonction de la durée écoulée depuis la sortie de formation ; les variables sont les coefficients qui multiplient les probabilités d'être dans l'une ou l'autre des situations envisagées vis-à-vis de l'emploi. Si, par exemple, nous désignons par X un représentant quelconque de l'ensemble de la population de chaque cohorte, le tableau a la structure suivante :

Tableau F

	coef. RE	coef. ES	coef. EP	coef. EE
X1				
X2				
X3				
X4				
X5				
X6				
X7				

La valeur qui apparaît dans la case à l'intersection entre « X 1 » et « coef. RE » est celle que prend le logarithme du coefficient par lequel est multipliée

la probabilité d'être en recherche d'emploi pour un individu quelconque de la cohorte 1988 à la date 1 (4 mois après la sortie de formation) afin d'obtenir la même probabilité pour un individu quelconque de la cohorte 1990. Les groupes déterminés sur la base des variables d'état civil ou de spécialité de formation sont désignés de la manière suivante :

H pour les hommes,
 F pour les femmes,
 J pour les plus jeunes (18-20 ans),
 V pour les plus âgés (21 ans et plus)
 S pour les sortants des spécialités industrielles,
 T pour les sortants des spécialités tertiaires.

Pour les spécialités nous avons retenus les abréviations suivantes :

MM pour Maintenance des systèmes mécaniques automatisés,
 PM pour Productique-mécanique,
 EIE pour Equipements et installations électriques,
 BA pour Bureautique secrétariat (opt. A),
 BB pour Bureautique comptabilité (opt. B),
 VE pour Vente-représentation.

Les « individus » H, F, J, V, S et T ont été traités comme « individus » principaux, les « individus » X et l'ensemble des représentants des spécialités détaillées comme « individus supplémentaires ». De même, les variables coef. RE, coef. ES et coef. EP ont été traitées comme variables principales, la variable coef. EE comme variable supplémentaire.

(coef. RE). Il oppose en fait la variabilité des probabilités d'être en emploi précaire (ou la fluctuation des effectifs en emploi précaire) à la variabilité des probabilités d'être à la recherche d'un emploi (ou des effectifs en recherche d'emploi) entre les deux périodes étudiées. Plus un point est situé en bas sur cet axe, plus les coefficients multiplicateurs des probabilités d'être en emploi précaire sont élevés. Dans ce cas l'accès ou le maintien dans des situations d'emploi précaire sont plus fréquents pour les sortants de formation en 1990 que pour leurs aînés de 1988. Plus un point est situé en haut sur l'axe et plus sont élevés les coefficients multiplicateurs des probabilités d'être à la recherche d'un emploi. Dans ce dernier cas, le chômage affecte plus fréquemment les sortants en 1990 que les sortants en 1988 au cours des vingt-huit mois d'observation de chaque cohorte. Les fluc-

tuations le long de l'un ou l'autre de ces deux axes en fonction du moment de la comparaison (entre les dates 1 et 7) traduisent l'évolution des conditions d'insertion d'un moment à l'autre et l'interaction entre l'évolution des trois coefficients ES, EP et RE.

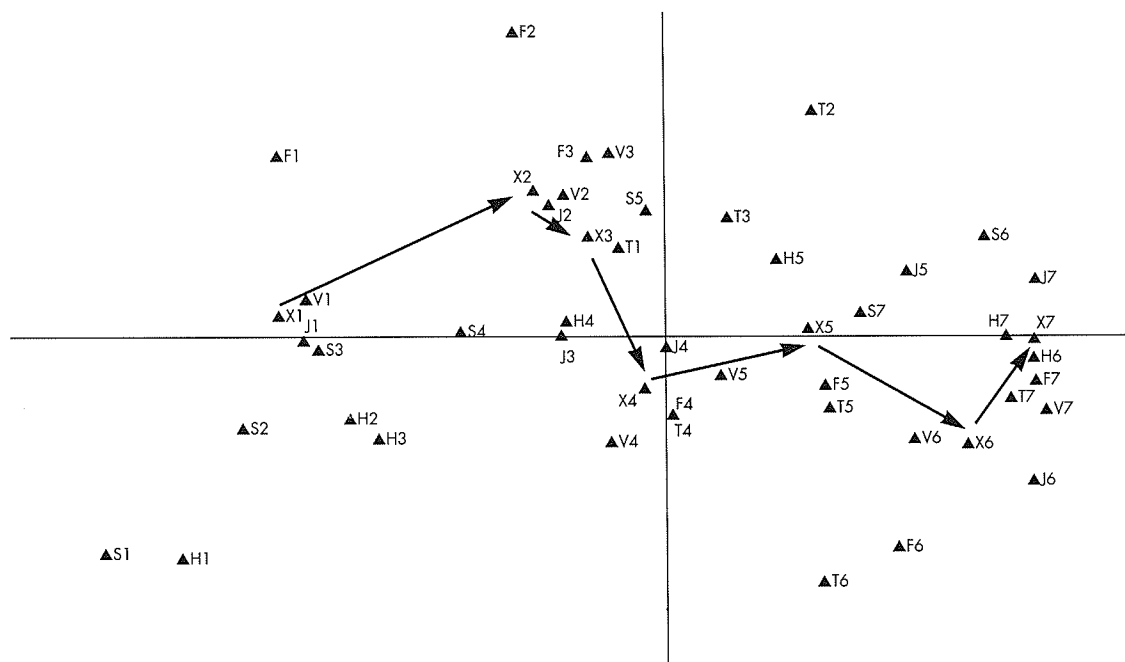
LES DIFFICULTÉS DE LA STABILISATION DANS L'EMPLOI

L'axe horizontal présente en outre la caractéristique remarquable de pouvoir être interprété, dans certains cas au moins, comme *un axe chronologique* : que l'on considère les probabilités d'être dans l'une ou l'autre situation pour un individu quelconque appartenant soit à l'ensemble de la population concernée, soit à l'un ou l'autre des sous-groupes constitués sur la base du sexe,

de l'âge ou de la spécialisation secondaire ou tertiaire de sa formation, les coefficients multiplicateurs des diverses probabilités se rangent le long de l'axe horizontal approximativement de gauche à droite lorsqu'on passe de la date 1 (4 mois après la sortie de formation) à la date 7 (28 mois après la sortie de formation). Cette observation (graphique 2) confirme la tendance centrale du processus d'insertion des sortants de la filière du baccalauréat professionnel en 1990 comparé à l'insertion de leurs prédécesseurs de 1988 : les probabilités d'occuper un emploi stable sont meilleures en début de période avant de s'étioler au point de s'inverser en milieu de période, tandis qu'augmentent les probabilités d'occuper un emploi précaire ou d'être en situation de recherche d'emploi. En d'autres termes : les effectifs employés sur contrat à durée indéterminée croissent

plus rapidement en début de période lorsqu'on compare la situation des sortants en 1990 à celle des sortants en 1988. Mais ce mouvement de croissance s'infléchit : les effectifs en emploi sur contrat précaire, bien que moins nombreux en début de période, se résorbent moins rapidement et les effectifs en recherche d'emploi restent, proportionnellement, plus importants, notamment en fin de période. L'évolution globale de l'accès à l'emploi sur une durée de vingt-huit mois tend certes à une stabilisation progressive des situations d'emploi des individus impliqués et à une réduction régulière de l'emploi précaire ; la comparaison des deux cohortes n'infirme en rien cette réalité. Elle montre, par contre, que ce processus est nettement ralenti au cours de la période 1990-92.

Graphique 2
Comparaison de l'insertion des sortants de baccalauréat professionnel en 1988 et 1990
 (comparaison entre les deux cohortes considérées dans leur ensemble)



Source : Céreq-Oneva.
 NB : La signification des sigles est indiquée dans l'encadré p. 75.

Lecture du graphique

Les points X1 à X7 s'ordonnent le long de l'axe horizontal : la tendance majeure du processus d'insertion professionnelle des sortants de la cohorte 1990 comparé à celui de la cohorte 1988 réside

de dans la dégradation progressive des conditions d'emploi sur contrat à durée indéterminée. En début de période (entre les dates 1 et 4, c'est-à-dire de la sortie de formation jusqu'au mois 16)

l'accès aux emplois sur contrat à durée indéterminée est meilleur pour les sortants de la cohorte 1990 qu'il ne l'était pour les sortants de la cohorte 1988 ; en fin de période, la situation s'est inversée et les sortants de la cohorte 1990 sont moins souvent en situation d'emploi à durée indéterminée que leurs aînés de 1988. Tout au long de la période les probabilités d'accès aux différents types d'emplois sur contrat à durée déterminée fluctuent : aux dates 2 et 3, c'est-à-dire après huit ou douze mois de présence sur le marché du travail, l'accès aux emplois durée déterminée est dégradé pour les sortants de la cohorte de 1990 et ils sont plus fréquemment à la recherche d'un emploi. A la date 6 par contre, c'est-à-dire après vingt-quatre mois de présence sur le marché du travail, l'accès aux emplois à durée déterminée s'est amélioré tandis que les risques de chômage diminuent, la tendance majeure restant à une dégradation des conditions d'accès aux emplois à durée indéterminée. Le graphique factoriel présente ainsi de manière synthétique les données qui apparaissent sur le graphique classique de l'encadré p. 80. Du point de vue de la comparaison de ces deux « représen-

tations », remarquer par exemple qu'au moment où le rapport entre les probabilités d'occuper un emploi sur contrat à durée indéterminée s'inverse pour la cohorte de 1990 par rapport à celle de 1988, la distribution des X saute de la zone gauche de l'axe vertical à la zone droite (à la date 4 le rapport est encore favorable aux sortants en 1990, à la date 5 il est devenu défavorable). L'axe vertical coupe l'axe horizontal au point où s'inversent les probabilités d'emplois sur contrat à durée indéterminée. Remarquer aussi – autre exemple – qu'au moment où les probabilités d'emploi sur contrat à durée déterminée s'améliorent pour les sortants en 1990, le point X correspondant (X6) bascule plus nettement dans la zone inférieure droite du repère orthonormé : l'axe horizontal coupe l'axe vertical au point où s'inversent les probabilités d'occuper un emploi sur contrat à durée déterminée et les probabilités d'être en situation de recherche d'emploi. La « représentation » factorielle schématise donc les tendances marquantes de l'insertion dans l'emploi des sortants d'un baccalauréat professionnel en 1990 comparée à l'insertion de leurs prédécesseurs de 1988.

Il s'en suit que les probabilités d'être à la recherche d'un emploi ou en situation d'emploi précaire augmentent en fin de période pour les sortants de baccalauréat professionnel en 1990, en comparaison avec leurs prédécesseurs de 1988. L'analyse factorielle permet ainsi de vérifier que la stabilisation dans l'emploi se réalise plus difficilement entre 1990 et 1992 qu'entre 1988 et 1990. Avec la dégradation des conditions d'emploi en général se sont aussi dégradées les conditions d'insertion professionnelle en général, les conditions de stabilisation professionnelle en particulier. Cette tendance globale est conforme aux évolutions constatées sur le marché du travail.

L'EFFET DE LA TERTIARISATION DE L'OFFRE DE FORMATION

Les difficultés d'insertion durable dans l'emploi stable se vérifient pour tous les individus, quel que soit le groupe ou sous-groupe envisagé. Toutefois, pour l'un d'entre eux au moins, une autre tendance se superpose à celle-ci et agit plus nettement encore sur l'insertion des individus qui le composent. Si l'on considère les conditions d'accès à l'emploi des individus issus des spécialités tertiaires dans leur ensemble, on constate en effet que leur devenir sur le marché du travail est caractérisé par une nette aggravation du chômage, notamment en début de période (graphique 3).

La probabilité d'être à la recherche d'un emploi au cours de la première année de présence sur le marché du travail, pour un individu sorti de formation en 1990, est en effet multipliée par 1,35 au quatrième mois (date 1), par 1,84 au huitième (date 2), par 1,58 au douzième (date 3). Il est vrai que les sortants de ces spécialités ne bénéficient guère des meilleures conditions d'accès à l'emploi stable en tout début de période ; celles-ci se dégradent de manière continue par la suite (à la date 1 leurs probabilités d'accès à l'emploi stable sont multipliées par 1,22, par 1,09 puis 1,04 aux deux dates suivantes tandis que le coefficient descend en dessous de la valeur 1 par la suite). Dans le même temps, leurs probabilités d'être employés sur contrat précaire augmentent tout au long de la période : pour ces individus en particulier, l'emploi sur les divers contrats à durée déterminée se résorbe donc moins vite au cours des années 1990-92 qu'au cours des années 1988-90. La résultante de ces mouvements d'accès aux différents types d'emploi et leur décalage dans le temps se traduisent précisément par l'augmentation sensible des effectifs d'individus en recherche d'emploi. Le graphique 3 illustre ces évolutions : les fluctuations enregistrées au cours de la période sont plus nettement structurées par les variations des probabilités d'être à la recherche d'un emploi et celles d'être employé sur contrat précaire, le long du deuxième axe. Cette situation peut être mise en rapport avec la spécificité du secteur tertiaire et, notamment entre

1991 et 1992, avec le recours fréquent de ce secteur à l'emploi aidé. Elle n'en doit pas moins être référée aussi à l'explosion de l'offre de formés issus des spécialités tertiaires sur le segment du baccalauréat professionnel : celle-ci semble bien ajouter, dans ce cas spécifique, ses effets à ceux de l'inversion de la conjoncture économique et accentuer encore l'allongement de la file d'attente avant l'accès à l'emploi ⁸.

La situation des jeunes femmes (elles constituent la majorité des effectifs tertiaires) comparée à celle des jeunes gens confirme cette hypothèse (graphique 5) :

⁸ Rappelons à ce propos que le dispositif de comparaison mis en place s'appuie sur des variations de stocks entre deux périodes différentes : l'effet propre à un secteur spécifique ne peut donc jouer, au plus, qu'un rôle marginal puisqu'il agissait déjà au cours de la première période. Les variations entre les stocks d'une période à l'autre sont donc bien à ramener pour l'essentiel à deux causes fondamentales : les variations de la conjoncture sur le marché du travail telles qu'elles se répercutent dans ce secteur d'activité en particulier et les variations de l'offre sur le marché concerné.

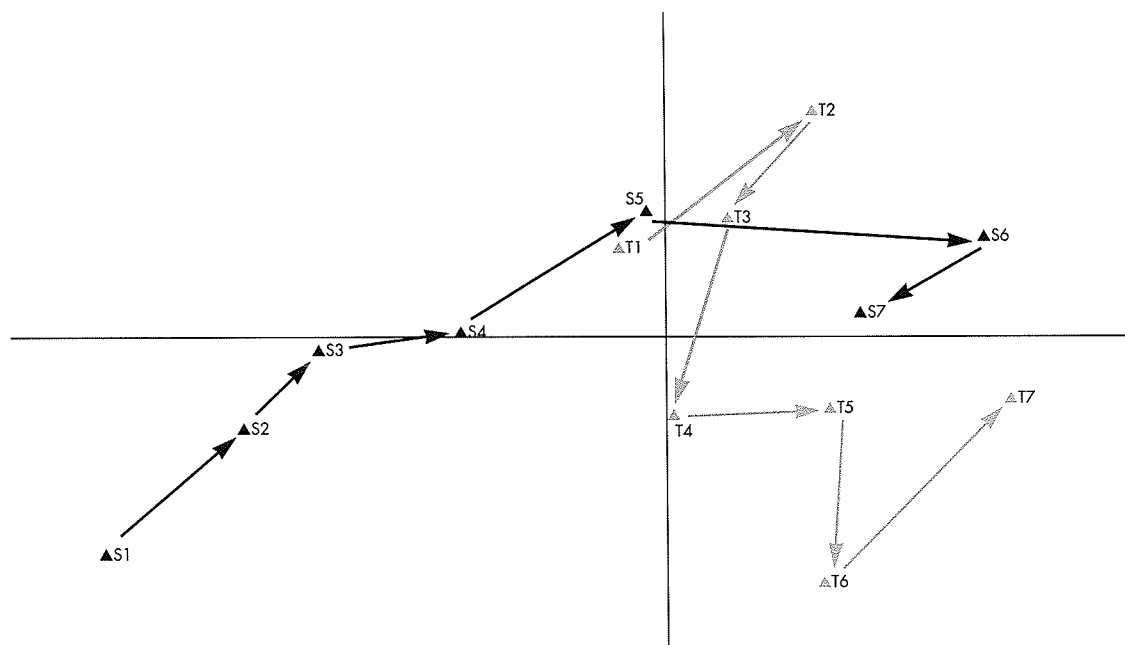
l'évolution négative des probabilités d'accès à l'emploi stable est plus nettement marquée mais ne masque pas pour autant une évolution des conditions d'insertion structurée là encore par les fluctuations des effectifs en recherche d'emploi (les probabilités d'être en recherche d'emploi augmentent notamment en début de période) ou en situation d'emploi précaire (les probabilités d'être encore en emploi précaire restent fortes en fin de période). Tertiarisation et féminisation de l'offre de formation sur le segment du baccalauréat professionnel surajoutent ainsi leurs effets propres à l'effet produit par la seule inversion de la conjoncture économique.

L'âge des individus au moment du baccalauréat, par contre, ne joue qu'un rôle secondaire (graphique 4) : l'évolution des deux sous-groupes n'est pas suffisamment contrastée pour étayer l'hypothèse d'un effet décisif du vieillissement de la cohorte sortie de formation en 1990 sur ses conditions d'entrée dans la vie professionnelle.

Graphique 3

Comparaison de l'insertion des sortants de baccalauréat professionnel en 1988 et 1990

(comparaison entre les situations des sortants des spécialités secondaires (S) et tertiaires (T))



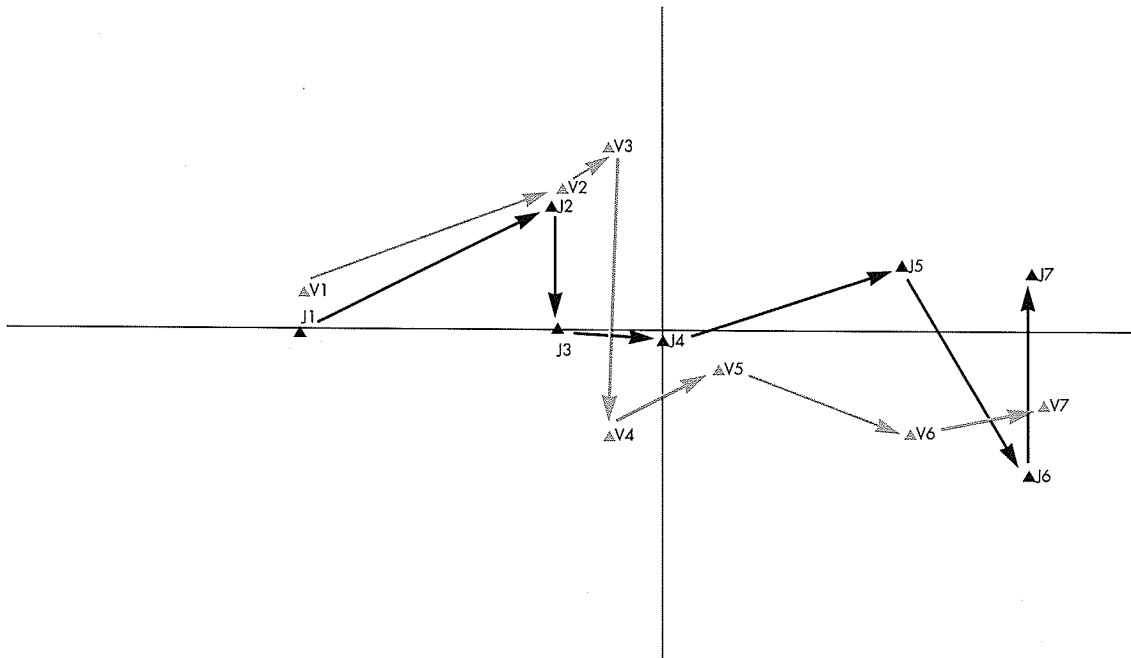
Source : Céreq-Oneva.

L'AVANTAGE DES JEUNES GENS SORTIS DES SPÉCIALITÉS INDUSTRIELLES

La comparaison des situations des jeunes gens d'une cohorte à l'autre révèle quant à elle des évolutions très

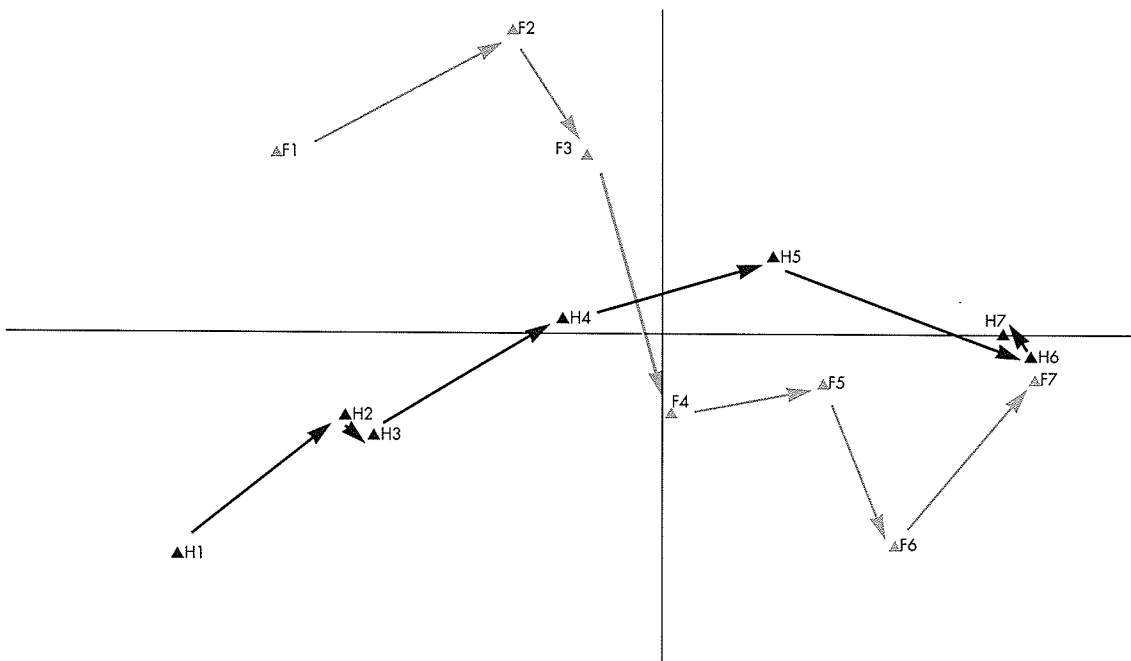
différentes de celles enregistrées par les jeunes femmes. Comme pour ces dernières, leur situation évolue certes dans le sens d'une dégradation de leurs probabilités d'emploi sur contrat à durée indéterminée en 1990-92 par rapport à 1988-90 : en témoigne la (suite p. 85)

Graphique 4
Comparaison de l'insertion des sortants de baccalauréat professionnel en 1988 et 1990
 (comparaison entre les situations des sortants plus jeunes (J) et des plus âgés (V))



Source : Céreq-Oneva.

Graphique 5
Comparaison de l'insertion des sortants de baccalauréat professionnel en 1988 et 1990
 (comparaison entre les situations des jeunes gens (H) et des jeunes femmes (F))



Source : Céreq-Oneva.

manière selon laquelle les points s'ordonnent le long de l'axe horizontal (graphique 5).

Du point de vue de l'évolution des effectifs employés sur contrat à durée indéterminée, on peut en effet remarquer l'avantage des sortants en 1990 par rapport à leurs aînés de 1988 au cours de la première année, puis comment cette situation s'inverse dès le début de la seconde année. En fin de période les jeunes gens en emploi sur contrat à durée indéterminée sont, eux aussi, proportionnellement moins nombreux. **Mais la situation de départ des jeunes gens se distingue nettement de celle des jeunes femmes en ce qu'ils connaissent une situation plus favorable vis-à-vis de l'emploi en général.** L'accès à l'emploi précaire ne s'est pas dégradé en début de période et les effectifs en recherche d'emploi sont, toutes proportions gardées, approximativement les mêmes d'une cohorte à l'autre. En milieu de période, tandis que s'inversent les probabilités d'accès à l'emploi stable, se dégrade peu à peu l'accès à l'emploi précaire et s'accroissent les effectifs en recherche d'emploi. La ligne qui joint les points « H » entre eux s'oriente d'une situation encore favorable à l'emploi en général, à l'emploi stable en particulier, vers une situation dégradée, marquée par la menace du chômage. En fin de période, l'amélioration de l'accès à l'emploi précaire ne compense guère le moins bon accès à l'emploi stable.

Cette évolution apparaît très marquée par la tendance de la conjoncture économique bien qu'elle n'enregistre aucune baisse significative de l'emploi précaire en début de période : elle progresse, à cette exception près, de manière parallèle à la conjoncture du marché du travail. L'évolution de la situation des jeunes femmes s'en écarte fortement et manifeste dans cet écart un effet de la féminisation de l'offre de formation. La même différence apparaît entre spécialités industrielles et tertiaires : alors que l'écart entre les évolutions des conditions d'insertion des sortants des spécialités tertiaires et le rôle joué par la seule conjoncture doit être mis en rapport avec la tertiarisation de l'offre de formation au niveau du baccalauréat professionnel, la relative conformité de l'évolution des conditions d'emploi après un baccalauréat professionnel industriel avec les tendances globales de la conjoncture infirme a priori toute hypothèse d'une aggravation des conditions d'insertion professionnelle liée à un excès de l'offre de formation.

L'INSERTION SELON LA SPÉCIALITÉ DE FORMATION

La comparaison de l'insertion dans la vie active des sortants de baccalauréat professionnel en 1990 et

1988 selon la spécialité du diplôme permet de conforter encore notre hypothèse d'un effet spécifique de l'offre de formation lié au développement plus rapide de certaines d'entre elles. Nous avons retenu les six spécialités dont les effectifs sont les plus nombreux. Toutes existaient déjà en 1988 : les effectifs de deux d'entre elles ont crû moins vite que l'effectif total des sortants de baccalauréat professionnel, deux affichent des taux de croissance semblables à l'ensemble et deux des taux nettement plus élevés. Nous les examinerons dans cet ordre.

Tableau 5
Sortants directs sur le marché du travail
(pour les six spécialités les plus nombreuses)

Spécialités	Bac pro 88	Bac pro 90	90/88
MSMA	1 057	2 734	2,59
Productique-mécanique	356	1 300	3,65
EIE	457	1 989	4,35
Bureautique opt. secrétariat	910	4 934	5,42
Bureautique opt. compta.	937	5 971	6,37
Vente-représentation	921	2 030	2,20
Total	5 660	23 577	4,17

Source : Céreq-Oneva.

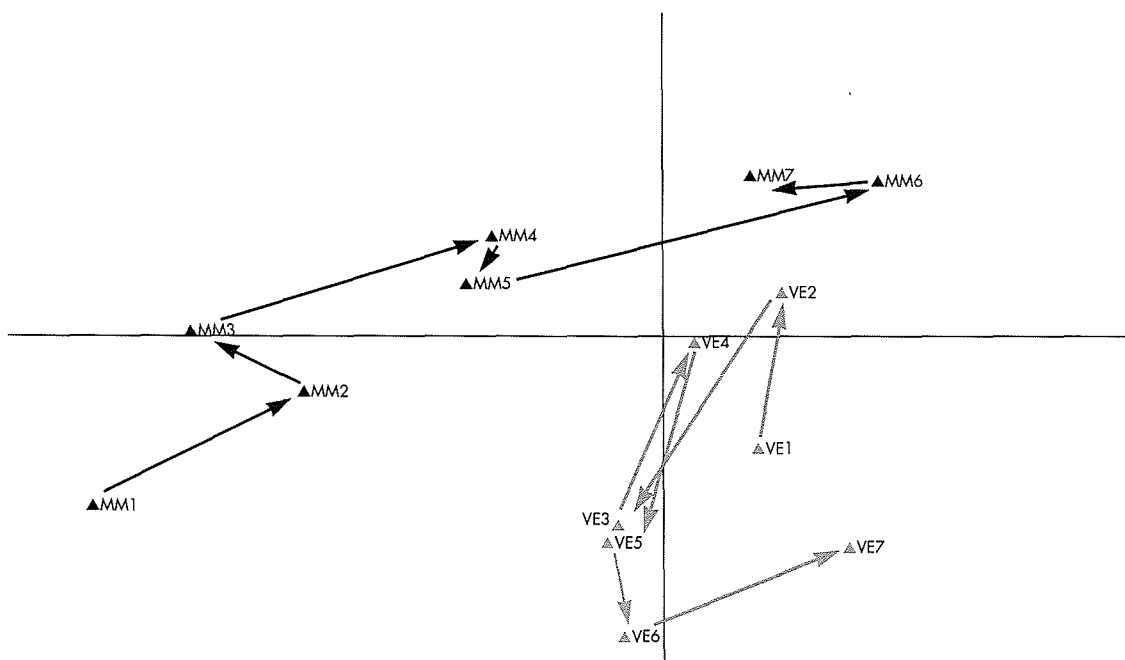
INSERTION COMPARÉE DES SPÉCIALITÉS DONT LA CROISSANCE EST RESTÉE FAIBLE

Les spécialités « maintenance des systèmes mécaniques automatisés » (graphique 6, spécialité abrégée MM) et « vente-représentation » (spécialité abrégée VE) connaissent une croissance des effectifs sortant directement sur le marché du travail après la formation nettement inférieure à celle des autres spécialités (tableau 5). Et de fait, l'évolution du processus d'insertion des seconds se distingue nettement de celui des sortants des spécialités tertiaires en général : ils ne connaissent pas d'entrée de jeu l'aggravation du chômage auxquels se heurtent ces derniers.

Tout au long des vingt-huit mois d'observation de chacune des deux cohortes, les taux de chômage des sortants en 1990 fluctuent autour de ceux des sortants en 1988. L'effet du retournement de la conjoncture économique se traduit, par contre, par un moindre recrutement sur contrat à durée indéterminée dès le début de la période 1990-92 – qui n'atteint que les jeunes femmes tandis que les hommes connaissent des taux d'accès à l'emploi

Graphique 6

Comparaison de l'insertion des sortants de baccalauréat professionnel en 1988 et 1990
(spécialités MSMA (MM) et Vente-représentation (VE))



Source : Céreq-Oneva.

sur contrat à durée indéterminée identiques d'une cohorte à l'autre – compensé par des recrutements sur autres contrats qui oscillent autour de leurs taux en 1988-90 et qui tendent à s'élever en fin de période pour les jeunes femmes. En résumé : **outre le moins bon accès à l'emploi stable pour les femmes, ce sont les fluctuations de l'emploi précaire – directement déterminées par la conjoncture économique – qui distinguent l'insertion des deux cohortes de sortants de cette spécialité** (elles se traduisent sur le graphique 6 par les fluctuations dans la zone basse de l'axe vertical).

Pour les sortants de la spécialité industrielle « maintenance des systèmes mécaniques automatisés » également, les conditions d'insertion professionnelle apparaissent nettement moins dégradées. Les recrutements sur contrat à durée indéterminée restent très supérieurs pour la cohorte sortie en 1990 pendant les vingt premiers mois de la période d'observation ; mais les recrutements sur autres contrats marquent d'emblée le pas. En conséquence, le chômage ne tend à s'aggraver pour la seconde cohorte qu'à la fin de la première année de présence sur le marché du travail. **La forme de cette évolution est nettement marquée par la tendance générale sur le marché du travail.**

CAS DE SPÉCIALITÉS DONT LA CROISSANCE EST COMPARABLE À CELLE DE L'ENSEMBLE

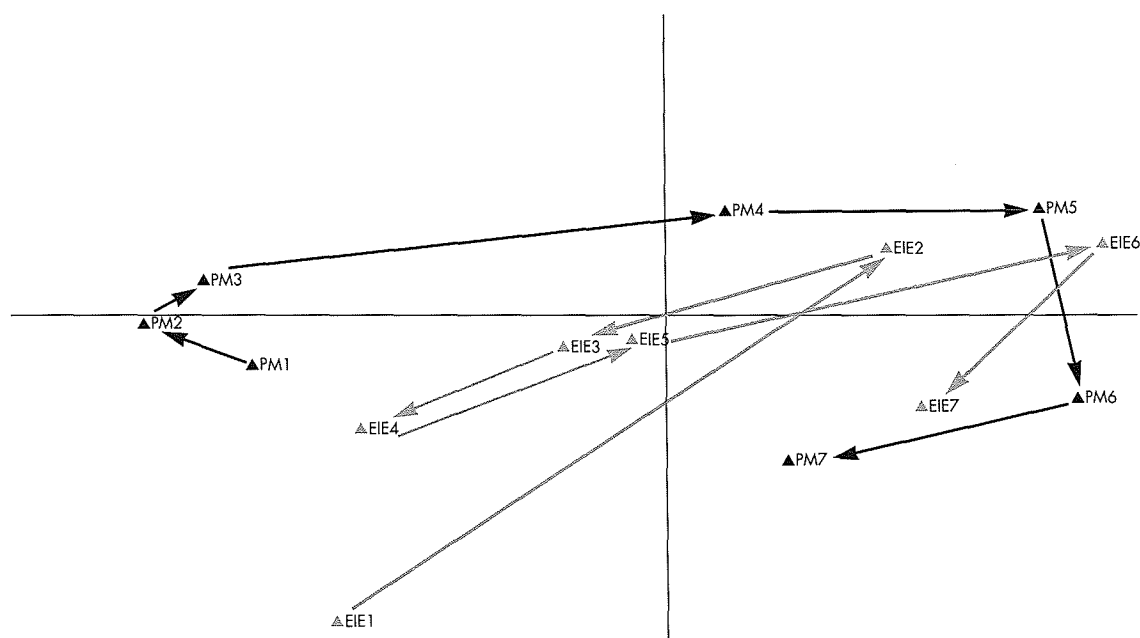
Sont concernées dans ce second cas de figure les spécialités « productique-mécanique » et « équipements et installations électriques ». Le processus d'insertion professionnelle des sortants de cette dernière spécialité (graphique 7, spécialité abrégée EI) en 1990 présente la particularité remarquable de favoriser, en début de période, aussi bien l'accès à l'emploi précaire que l'accès à l'emploi stable alors que les taux de chômage plus faibles en tout début de période tendent à fluctuer par la suite autour des taux enregistrés au cours de la période 1988-90. Les recrutements sur emploi précaire ne chutent en effet qu'à la fin de la première année, les recrutements sur emploi stable en début de deuxième année. Il s'en suit une légère aggravation des taux de chômage au milieu de la seconde année pour les sortants en 1990 comparés à leurs aînés de 1988, tandis que les recrutements sur emploi précaire se redressent momentanément à la fin de la deuxième année. Il en découle une dispersion un peu chaotique des points EI1 à EI7 sur le graphique 7 : la tendance fondamentale à un renversement au cours de la période 1990-92 des conditions d'accès à l'emploi sur

contrat à durée indéterminée se trouve donc un peu masquée. Reste que c'est cette tendance, directement liée aux aléas de la conjoncture, qui détermine l'insertion professionnelle.

Elle apparaît plus nettement dans le cas de la spécialité « productique mécanique » (spécialité abrégée PM) : les points PM1 à PM7 s'ordonnent approximativement le long de l'axe horizontal et traduisent les probabilités décroissantes d'emploi sur contrat à

durée indéterminée au cours de la période 1990-92. Les risques de chômage s'en trouvent accentués, notamment au cours de la deuxième année, tandis qu'une reprise de l'emploi précaire en fin de période éloigne quelque peu cette menace et laisse augurer d'un retour à une situation favorable à l'emploi en général. Là encore les mouvements observés au cours de la période d'insertion professionnelle traduisent, par leur conformité à la conjoncture de l'emploi, les effets d'un renversement de celle-ci.

Graphique 7
Comparaison de l'insertion des sortants de baccalauréat professionnel en 1988 et 1990
 (spécialités Productique-mécanique (PM) et Équipement et productique-mécanique (EIE))



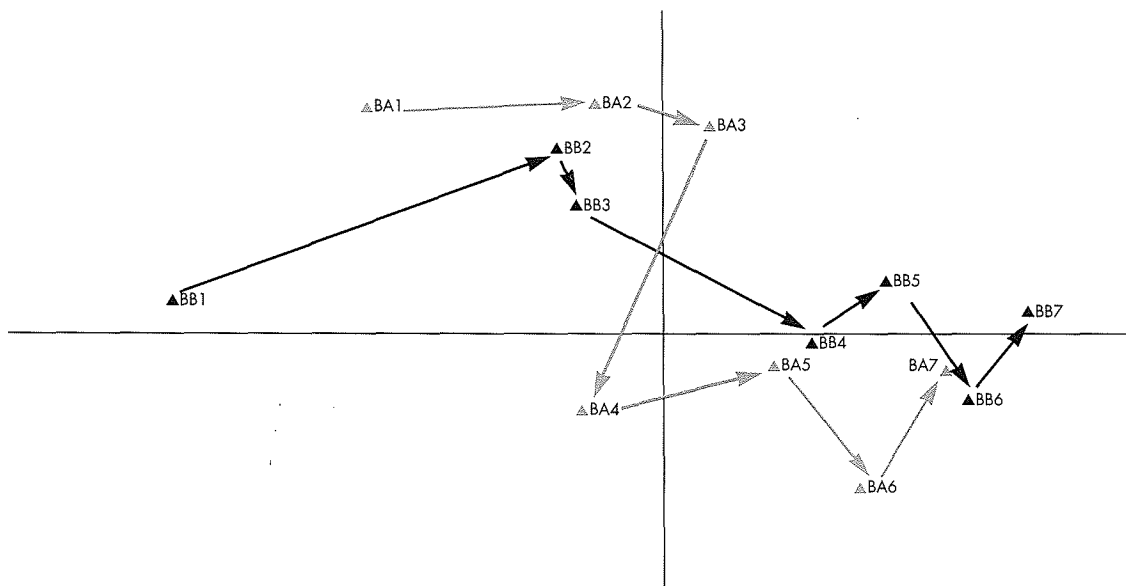
Source : Céreq-Oneva.

CAS DE SPÉCIALITÉS DONT LA CROISSANCE A ÉTÉ SUPÉRIEURE À L'ENSEMBLE

Les effectifs des deux spécialités « bureautique-secrétariat » (abrégée BA) et « bureautique-comptabilité » (abrégée BB) explosent entre 1988 et 1990 ; les effectifs de sortants directs sur le marché du travail sont multipliés respectivement par 5,42 et 6,37 contre 4,17 pour l'ensemble des spécialités (tableau 5). Si la forme des évolutions des différents stocks que nous avons considérés (ou encore des probabilités d'être dans une situation donnée à une date donnée) est conforme aux effets produits par le renversement de la conjoncture économique, c'est l'ampleur des mouvements qui frappe (graphique 8).

L'aggravation des taux de chômage est impressionnante en début de période pour les sortants – il s'agit presque exclusivement de jeunes femmes – de l'option « secrétariat » : les taux sont multipliés par 1,76 après quatre mois de présence sur le marché du travail, par 2,19 au bout de huit mois, par 2,27 au bout d'une année. Ce n'est qu'au-delà de cette durée que les sortants de la spécialité en 1990 retrouvent des taux comparables à ceux de leurs aînés. Les taux d'emploi sur contrat à durée indéterminée sont inférieurs à ceux des sortants en 1988 mais les taux d'emploi sur contrat précaire se maintiennent. La courbe qui relie les points BA1 à BA7 illustre cette évolution ; elle décrit en particulier la rupture qui se produit au terme de la première année, lorsque les taux de chômage élevés en début de période retrouvent des niveaux comparables à ceux

Graphique 8
Comparaison de l'insertion des sortants de baccalauréat professionnel en 1988 et 1990
 (spécialités Bureautique-secrétariat (BA) et Bureautique-comptabilité (BB))



Source : Céreq-Oneva.

des sortants de 1988. La gravité de ces taux de chômage en début de période ne saurait être imputée aux seuls effets de conjoncture sur le marché de l'emploi : elle semble bien plus résulter d'un afflux massif de sortants de cette spécialité dans une conjoncture de l'emploi devenue plus difficile. **C'est la croissance trop rapide de l'offre de formation dans la spécialité qui a contribué à amplifier les effets propres de la conjoncture.**

Le même phénomène caractérise l'insertion professionnelle des sortants de la spécialité « comptabilité » : la croissance du chômage est non seulement forte entre 1988-90 et 1990-92, mais l'écart se maintient tout au long des vingt-huit mois entre les deux cohortes, tandis que l'accès aux emplois à durée indéterminée s'inverse au terme de la première année après que les recrutements sur contrat à durée déterminée aient chuté durant cette première année. **Là encore la croissance très rapide de l'offre de formation a contribué à une aggravation des effets propres de la conjoncture de l'emploi.** Mais comme dans le cas de la spécialité « vente », des différences importantes apparaissent dans l'évolution des situations des jeunes femmes et des jeunes gens d'une période à l'autre : ces derniers accèdent beaucoup plus difficilement aux emplois sur contrat à durée indéterminée en 1990-92 qu'en 1988-90 si l'on néglige le léger avantage enregistré en tout début de période pour les sortants en 1990, tandis qu'ils connaissent plus souvent le chôma-

ge et des situations d'emploi sur contrat à durée déterminée tout en fin de période. L'insertion professionnelle des jeunes femmes est, par contre, conforme à celle de l'ensemble des sortants de la spécialité : ce sont elles qui déterminent les modalités d'insertion de l'ensemble des sortants de la spécialité du fait de leur prédominance quantitative. Il apparaît ainsi que les jeunes gens ont subi plus fortement les effets de l'inversion de la conjoncture économique entre 1988-90 et 1990-92 que les jeunes femmes parmi les sortants de la spécialité « bureautique-comptabilité ».

* *
 *

Les spécialités du baccalauréat professionnel qui enregistrent les taux de croissance de leurs effectifs les plus élevés sont aussi celles qui accusent – en début de période du moins – la progression la plus forte des taux de chômage parmi les sortants directs sur le marché du travail. Les groupes qui croissent le plus vite au sein de la population totale manifestent de même la progression la plus forte de leur taux de chômage, qu'il s'agisse des sortants des spécialités tertiaires ou des jeunes femmes. La coïncidence entre ces deux séries de fait ne vaut certes pas preuve par elle-même : elle n'en est pas moins troublante et ne laisse d'induire un lien entre eux. L'explication, suggérée par la force d'évidence de la coïncidence, a en outre le mérite de la simplicité et de la généralité : toute autre explication impliquerait en effet de rentrer dans des raisonnements

particuliers, par là même complexes, et nécessiterait d'invoquer les spécificités des secteurs d'activité ou des activités mêmes auxquelles préparent les diverses spécialités. Or ces caractéristiques ne peuvent être convoquées puisque le dispositif de comparaison en neutralise l'effet : nous avons observé des variations au sein d'un processus marqué certes par les spécificités des secteurs d'activité, mais ces spécificités sont à l'œuvre au cours de chacune des deux périodes considérées, c'est-à-dire dans chaque terme de la comparaison. Et s'il fallait prendre en compte des modes de réaction différents aux renversements de la conjoncture économique selon les secteurs d'activité, ceux-ci iraient davantage dans le sens d'une aggravation de la situation de l'emploi plus nette dans le secteur industriel que dans le secteur tertiaire. C'est pourquoi il nous paraît légitime de poser, au-delà du lien de causalité entre les difficultés rencontrées par les sortants de la filière du baccalauréat professionnel en 1990 et l'aggravation des tensions sur le marché du travail, un autre lien causal entre les plus grandes difficultés rencontrées par les sortants de certaines spécialités ou de certains groupes particuliers et la croissance plus forte de ces groupes ou spécialités de formation. La situation en fin de période peut être évoquée pour conforter encore cette explication : lorsque s'estompe l'effet de croissance de la masse des entrants sur le marché du travail, généralement au bout d'une année de présence sur ce marché, les taux de chômage des différents groupes ou spécialités redeviennent comparables d'une cohorte à l'autre, la conjoncture économique continuant d'exercer son influence propre. La croissance de l'offre a épuisé son effet, l'allongement des files d'attente qu'il a produit s'est peu à peu résorbé et seules les tensions persistantes sur le marché du travail continuent de produire leurs effets.

Henri Eckert
Céreq

Bibliographie

Dumartin Sylvie, Guillemot Danièle et Marchand Olivier (1993), « Le bilan de l'emploi fin 1992 », in « *Economie et Statistique* », n° 261.

Eckert Henri (1993), « *Les sortants d'un baccalauréat professionnel en 1990 confrontés aux tensions sur le marché du travail – une comparaison avec les sortants de 1988* », ronéo, Céreq, décembre.

Eckert Henri (1994), « Bacheliers professionnels : plus nombreux dans une conjoncture plus difficile », *Céreq-Bref* n° 95, février.

Eckert Henri et Hillau Bernard (1993), « La diversification du niveau IV de formation, les paradoxes de la seconde chance », in « *L'orientation scolaire et professionnelle* », 22, n° 2.

Eckert Henri et Le Goff Jean-Marie (1994), « Du baccalauréat professionnel au contrat à durée indéterminée, conjoncture économique et variables individuelles », in « *Formation-Emploi* », n° 48, octobre-décembre.

« *L'état de la France* » (1993), édition 93-94, La Découverte, Paris.

Gazier Bernard (1992), « *Economie du travail et de l'emploi* », Editons Dalloz, Paris.

Guillemot Danièle (1993), « Marché du travail : embellie jusqu'en 1990, rechute au-delà », in « *La société française* », Données sociales, édition 1993, Insee.

Hallier Pierre et Thiesset Christine (1991), « La réussite des bacheliers professionnels sur le marché du travail » *Céreq-Bref* n° 69, octobre.

Hallier Pierre et Thiesset Christine (1992), « Les bacheliers professionnels 1988 : deux ans après où en sont-ils ? » *Céreq, Document de travail* n° 78.

Vernières Michel (1993), « *Formation emploi, enjeu économique et social* », Editions Cujas, Paris.

